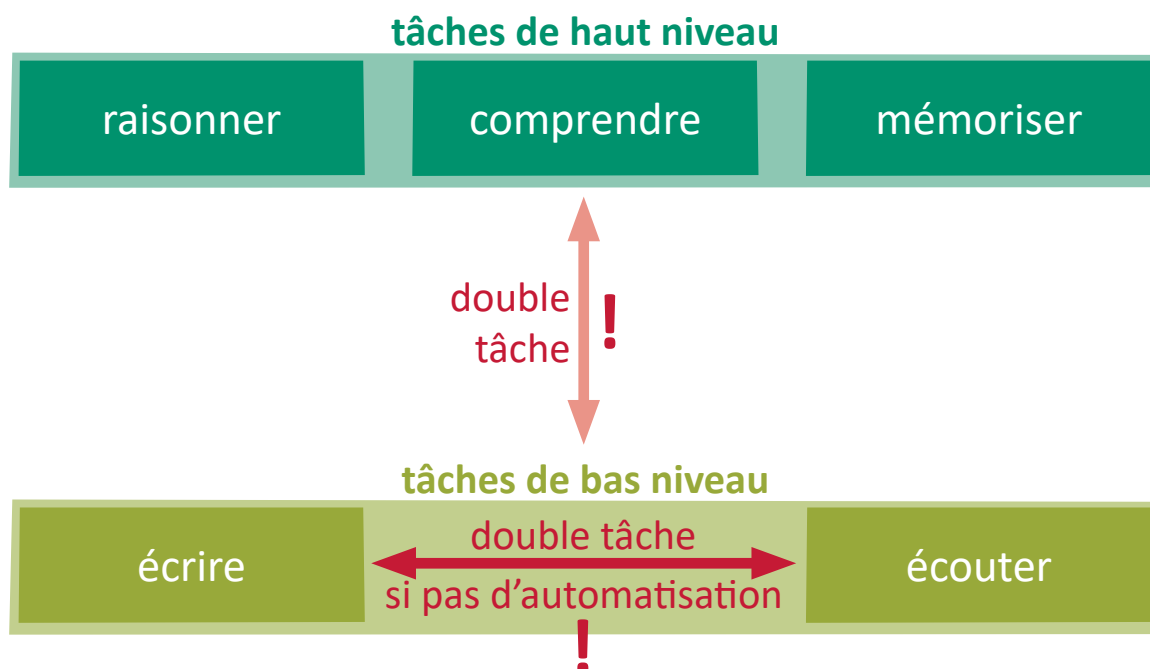


COMPRENDRE LES DYSGRAPHIES



Les **dysgraphies** sont un trouble de l'automatisation et de la réalisation des gestes graphiques et de l'écriture. Différentes dysgraphies existent en fonction du niveau d'atteinte (traitements visuo-spatiaux, fonctions exécutives, praxies, etc.). Elles sont fréquemment associées aux dyspraxies et/ou aux dyslexies-dysorthographies.

L'**écriture manuelle** est une tâche de **bas niveau** qui, si elle n'est pas automatisée, place l'élève en situation continue de **double tâche** (p. 12). Il ne peut alors pas être disponible pour les tâches de **haut niveau** (raisonner, comprendre et mémoriser) dont dépend sa scolarité. Surtout, il ne peut pas à la fois écrire et écouter l'enseignant. Plus il écrit, plus il perd d'informations.

L'entraînement à la copie n'améliore pas les performances, il a même l'effet contraire. Cet entraînement est fatigant et démotivant et il ancre encore plus l'élève dans son handicap.

Peu de chiffres connus pour la prévalence de la dysgraphie.

Signes d'appel

- Geste graphique lent.
- Dégradation de l'écriture au cours de la tâche.
- Tenue du stylo crispée ou trop lâche.
- Retours en arrière et retouches.
- Lettres et ponctuation oubliées.
- Graphisme perturbé voire illisible.
- Non respect de la ligne et de la taille.
- Mise en page délicate.
- Douleurs des doigts et de la main.

→ Retard ou dys- ?

Louis XIV. Roi de France de 1643 à sa mort, surnommé le Grand.
Fils de Louis XIII et de Anne d'Autriche, il est le ~~premier~~
arrière-grand-père de Louis XV. À l'âge de cinq ans à la mort
de son père, il régnait sous la régence d'Anne d'Autriche,
assistée de Mazarin qui dirige l'enfant à la diplomatie
et à la politique et lui communique son goût pour l'art.

Attention, une écriture non automatisée bien qu'elle soit lisible et relativement rapide reste coûteuse cognitivement et n'est donc **pas rentable scolairement**. Il ne faut donc pas hésiter à mettre en place suffisamment tôt des palliatifs à l'écriture manuelle (ordinateur, aide humaine) pour ne pas installer l'élève en permanence en situation de **double tâche** (p. 12).